

Bécancour, le 17 mars 2014

Line Gameau
Trésorière SERUM
Pav. 3744 Jean-Brillant, bur. 390-12
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal, Qc H3C 3J7

Chère consœur,

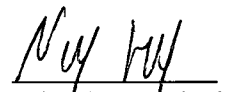
Le 27 décembre 2013, les membres d'UNIFOR 184 ont ratifié une convention collective à un peu plus de 76%. Dans cette convention, on ne retrouve ni baisse de salaire, ni hausse de la sous-traitance, ni paiement de la prime d'assurance par les travailleurs... Bref, ce qui semblait si important pour notre employeur est devenu bien secondaire quand ils se sont rendu compte de la force du syndicat.

Les appuis que vous nous avez donnés on fait en sorte de repousser les attaques de notre employeur. Les membres du 184 d'UNIFOR vous en seront éternellement reconnaissants.

Le 3 mai, à 3 heures du matin, quand le lock-out est survenu, on se demandait bien comment nous allions nous en tirer. Grâce à vous, on n'a pas seulement survécu, on a GAGNÉ notre conflit.

Encore une fois, merci de votre solidarité.

Syndicalement,



Nicolas Habel
Secrétaire
UNIFOR 184